Tournoi de Basket-ball

Enseignement secondaire

Mercredi 23 mars 2022

Lieu : **Hall omnisports du CERIA**
Avenue Emile Gryson, 1 1070 Anderlecht – Tél : 02/523.88.34
GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Moyens d'accès :
! Suite aux travaux dans l'enceinte du Campus du Ceria, une importante déviation est mise en place pour accéder au hall omnisports !
L'entrée se fait depuis le bâtiment principal situé avenue Marc Henri Van Laere. Passer sous le porche, ensuite tourner à droite et suivre les indications « Adeps » ou « Hall omnisport ».

Equipes inscrites :

	Filles	Garçons
Scolaires *(04-05)*	Pas d'équipe inscrite	*3 équipes* : IEJE1 – IEJE2 – IMIA

Arbitrage :
Arbitres officiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Basket-ball

Modalités :
- Une équipe se compose de 5 joueur(euse)s et de maximum 7 remplaçant(e)s.
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- Le surclassement est autorisé.
- **Afin de vérifier la régularité des élèves scolaires présents, ceux-ci devront présenter leur carte d'identité avant le début de leur premier match.**
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Chaque équipe se munit d'un ballon de basket réglementaire (n°7).
- **Les joueur(euse)s doivent se présenter avec 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.**
- Les bouteilles d'eau sont à charge des joueur(euse)s.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- **Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.**
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :
- **Arrêt de chrono** uniquement les **2** dernières minutes de la rencontre.
- **Un temps mort par rencontre** et par équipe est permis.
- Si 2x20' : exclusion du joueur après 5 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 7 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 8ème à 2 lancers.
- Si 2x15' : exclusion du joueur après 4 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 6 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 7ème à 2 lancers.
- Si 1x15', 2x9' ou **2x13'** : exclusion du joueur après 3 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 5 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 6ème à 2 lancers.
- Points : victoire = 2 points ; (égalité = 1 point) ; défaite = 0 point ; forfait = 0 – 20.
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procédera à une prolongation de trois minutes, avec arrêt de chrono, sans changement de terrain. Si l'égalité subsiste, il y aura une prolongation supplémentaire et le jeu continue jusqu'à ce qu'un panier soit marqué.

Garçons Scolaires : 2 x 13'

IEJE1	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – *équipe 1*	REUMONT Agnès
IEJE2	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – *équipe 2*	REUMONT Agnès
IMIA	Institut Marie Immaculée, Anderlecht	KLUGE Alexandre

Horaire

13 h 45	Accueil et échauffement Durée des rencontres 2 x 13'
14 h 15	IEJE1 – IEJE2
15 h 00	IMIA – Perdants
15 h 45	IMIA – Vainqueurs
16 h 20	Fin des rencontres

Remise des médailles d'or.

Les rencontres interprovinciales de **volley-ball** et basket-ball se déroulent le mercredi **11 mai** 2022.

Volley-ball	**Basket-ball**
Lieu : Collège Notre-Dame de Bellevue, Dinant Horaire*: filles le matin et garçons l'après-midi	Lieu : Spirou Basket Jeunes, Jumet Horaire : à déterminer

**Horaire tributaire du nombre d'inscriptions*